

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat

Titre : Pour une place du Vieux-Port attractive, conviviale et aménagée en îlot de fraîcheur

Initiant-e(-s) : Olivier THORENS

La place du Vieux-Port est un lieu attractif pour ses différentes activités (restaurants, location de bateaux, baignade). Son aménagement actuel est cependant fortement minéral et outre son aspect disgracieux, lors des journées ensoleillées d'été, la place constitue un îlot de chaleur. Le postulat invite la municipalité à revoir l'aménagement de la place pour y favoriser la fonction d'îlot de fraîcheur et de renforcer la convivialité et l'attrait du lieu.

La place du Vieux-Port à Ouchy est un lieu de délasserment très fréquenté par la population lausannoise. La présence du Château d'Ouchy et de sa terrasse, des restaurants et des hôtels aux abords de la place, ainsi que des stands de location de bateau, ou encore la présence d'un glacier, y attire les gens. Il constitue aussi, avec la promenade des quais de Belgique et d'Ouchy, une carte de visite pour les touristes qui se rendent sur les rives du lac et notamment au musée olympique. On peut aussi saluer le développement de la vie sur les rives à Ouchy avec l'aménagement récent de zones de baignades, la présence d'une guinguette qui anime ce lieu, ainsi que la restauration des murs des quais, ou encore l'adaptation des bandes fleuries.

Cependant, malgré l'attractivité que constituent les activités au pourtour du Vieux-Port, la place éponyme n'invite pas à y flâner ou s'y arrêter trop longtemps en raison de l'aménagement fortement minéral et peu ombragé, en particulier sur la partie est du Château d'Ouchy, qui a pour conséquence, lors des journées ensoleillées d'été, de constituer un îlot de chaleur, en plus d'être un lieu inesthétique et peu mis en valeur.

Dans le contexte du changement climatique et de l'augmentation des pics de chaleur, un aménagement plus adapté de la place du Vieux-Port serait nécessaire pour remplir la fonction d'îlot de fraîcheur. Conformément au plan d'affection communal, il s'agirait d'y favoriser les revêtements perméables et d'y développer la canopée et les zones d'ombrages. Avec le but également de renforcer l'attrait et la convivialité de ce lieu. Un meilleur aménagement permettrait aussi d'améliorer l'image de la ville auprès des touristes se rendant sur les rives du lac.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

- revoir l'aménagement de la place du Vieux-Port d'Ouchy dans le but d'y développer la fonction d'îlot de fraîcheur, conformément aux principes du PDCOM (favoriser les revêtements perméables, développer la canopée et les zones d'ombrage) ainsi que de renforcer l'attractivité et la convivialité du lieu

Conseil communal de Lausanne

Lausanne, le 10 juin 2025

Signataire(s) :

M. Valéry BEAUD



M. Ilias PANCHARD



Mme Virginie KYRIAKOPOULOS



Mme Tatiana TAILLEFERT BOTTINO



l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :

Choisissez un élément.